

MODULE 3 : GÉNÉRALITÉS ET FONCTION 1 – CONSTRUCTION DU CONSENSUS TECHNIQUE

SESSION 3.2: PROTOCOLES DE LA FONCTION 1

- protocole 1.1 : S'assurer d'une bonne composition des cellules nationales d'analyse du CH
- protocole 1.2 : Conduire l'analyse sur une base consensuelle

- **OBJECTIFS**
- **PROTOCOLES 1.1**
- **PROTOCOLES 1.2**
- **CE QU'IL FAUT RETENIR**



Objectifs de la session

A la fin de cette session, les participants seront à mesure de connaître et maîtriser le :

- consensus technique
- protocole 1.1 : S'assurer d'une bonne composition des cellules nationales d'analyse du CH
- protocole 1.2 : Conduire l'analyse sur une base consensuelle

Que signifie pour vous le mot
« CONSENSUS »?

FONCTION 1: CONSTRUCTION DU CONSENSUS TECHNIQUE

Fonction 1 : Construction du consensus technique

Protocoles

Outils

Protocole 1.1 : S'assurer d'une bonne composition des cellules nationales d'analyse du CH

Président(e) et Organisation d'accueil	Représentation des services techniques et organisations parties prenantes (l'objectif est d'inclure au moins 1 représentant de tous les groupes applicables)				
	Services Gouvernementaux (à tous les niveaux pertinents)	ONG nationales, Organisation des producteurs, Privé	ONG internationales	Agences du SNU	Organismes techniques spécialisés, Universités
Domaines d'expertise (Inclure si pertinent pour l'analyse)	SA/Moyens d'existence				
	Nutrition				
	SIM A/B				
	Agriculture				
	Élevage				
	Pêche/Environnement				
	Météo et Climat				
	Santé				
	WASH				
	Genre				
	Statistiques				
	Protection civile				
Autres					

Protocole 1.2 : Conduire l'analyse sur une base consensuelle

Encadré 3 : consensus technique ne veut pas dire

- Une acceptation obligatoire et constante d'une conclusion par le groupe et la plénière. Il est cependant important que la majorité des points de vue converge vers la conclusion élaborée.
- Qu'il faut arrêter les discussions techniques en cas de blocage. Dans un tel cas, le leader du groupe doit immédiatement se référer aux coaches et facilitateurs pour l'aider à ramener la sérénité du groupe sur la base des explications techniques convaincantes en se référant aux indications du manuel 2.0 pour bien éclairer les analystes.

Encadré 4 : Questions fondamentales du CH visant à informer les décideurs par rapport à la mise en place de la réponse :

1. Quel est le degré de sévérité de la situation ?
2. Quelles sont les zones touchées par l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aigüe ?
3. Quand les personnes seront-elles en insécurité alimentaire et nutritionnelle aigüe ?
4. Combien de personnes sont en insécurité alimentaire et nutritionnelle aigüe ?
5. Qui sont ces personnes en termes de caractéristiques socio-économiques et démographiques ?
6. Quels sont les facteurs déterminants de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aigüe ?

PROTOCOLE 1.1 : S'ASSURER D'UNE BONNE COMPOSITION DES CELLULES NATIONALES D'ANALYSE DU CH

La CNA-CH doit:

- centraliser les données (preuves) et les organiser en bases de données structurées
- analyser des preuves pendant les cycles nationaux du CH
- produire, valider et diffuser les cartes et les résultats consensuels après la revue par le CT-CH ou la mobilisation du Groupe d'Experts Consultatif (GEC) en cas de classification de famine
- être composée des services techniques et organisations travaillant dans les secteurs pertinents de la sécurité alimentaire et nutritionnelle;

La composition de la CNA est laissée à l'initiative des pays.

PROTOCOLE 1.1 : S'ASSURER D'UNE BONNE COMPOSITION DES CELLULES NATIONALES D'ANALYSE DU CH

Matrice d'aide pour la composition de la CNA-CH

la CNA-CH est dirigée par un responsable technique de l'institution nationale, point focal

	Président(e) et Organisation d'accueil	Représentation des services techniques et organisations parties prenantes (l'objectif est d'inclure au moins 1 représentant de tous les groupes applicables)				
		Services Gouvernementaux (à tous les niveaux pertinents)	ONG nationales, Organisation des producteurs, Privé	ONG internationales	Agences du SNU	Organismes techniques spécialisés, Universités
Domaines d'expertise (inclure si pertinent pour l'analyse)	SA/Moyens d'existence					
	Nutrition					
	SIM A/B					
	Agriculture					
	Elevage /Pêche/environnement					
	Meteo et Climat					
	Santé					
	WASH					
	Genre					
	Statistiques					
	Protection civile					
	Autres					

PROTOCOLE 1.2 : CONDUIRE L'ANALYSE SUR UNE BASE CONSENSUELLE

- Se référer aux normes et principes du CH
- Réaliser une analyse objective axée sur les preuves fiables disponibles
- Maintenir l'impartialité, la participation inclusive, le respect des arguments développés par les autres participants à travers une écoute interactive
- travailler en groupe puis restituer les résultats en plénière pour une décision consensuelle

le consensus technique ne veut pas dire:

- Une acceptation obligatoire et constante d'une conclusion par le groupe et la plénière.
- En cas de blocage se référer immédiatement aux coaches et facilitateurs pour aider à ramener la sérénité du groupe sur la base des explications techniques convaincantes en se référant aux indications du manuel 2.0 pour bien éclairer les analystes.

EXERCICE PRATIQUE : EN GROUPES DE TROIS, RÉPONDEZ AUX QUATRE QUESTIONS CI-DESSOUS. DISCUTEZ-EN ET PRÉSENTEZ LA DISCUSSION

Comment s'assurer
d'une bonne
composition de la CNA ?

Quel est le rôle de la
CNA ?

Protocole 1.2.

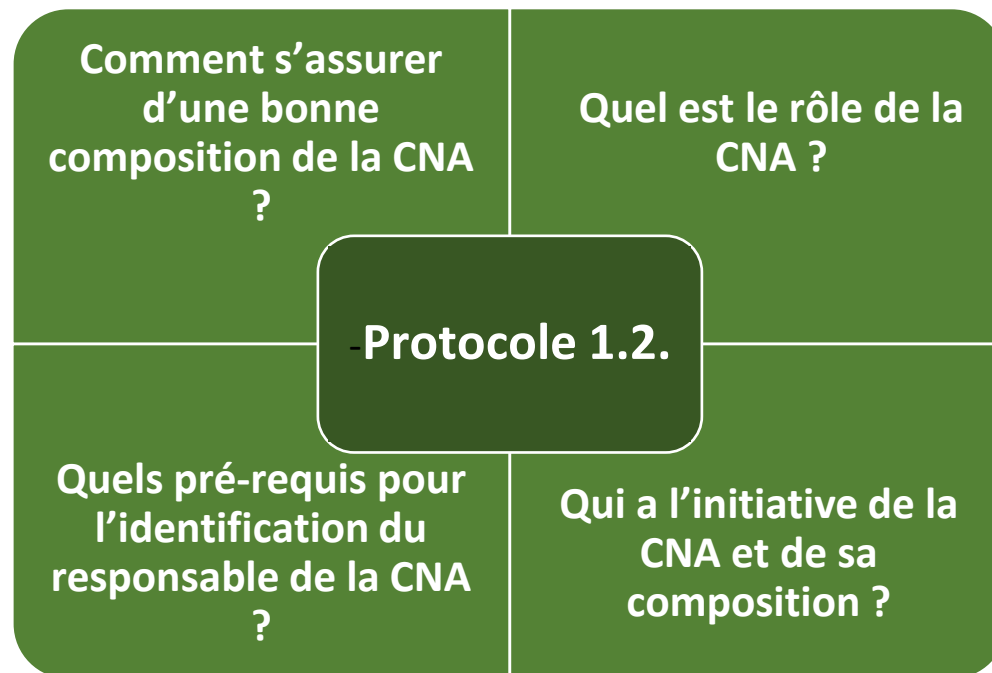
Quels pré-requis pour
l'identification du
responsable de la CNA ?

Qui a l'initiative de la
CNA et de sa
composition ?

CORRIGE

Composition :

- Maximum d'acteurs différents de la SAN
- Représentation services techniques, Agences UN, ONG, OP, OSC, etc.



Rôle CNA :

- Centraliser les données (preuves) et les organiser en bases de données structurées
- Analyse des preuves pendant les cycles nationaux du CH
- La CNA produit, valide et diffuse les cartes et les résultats consensuels après la revue par le CT-CH ou la mobilisation du Groupe d'Experts Consultatif (GEC) en cas de classification de famine.

Pré-requis :

- bonne connaissance technique de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et du processus global du CH
- Niveau hiérarchique et décisionnel important de la structure nationale d'analyse de la SAN

Initiative :

- Les pays ont l'initiative et la responsabilité de la CNA
- Ils ont aussi la responsabilité de sa « bonne composition »

Fin